

LES PETITES ECOLES

Ecoles du Toulois de Pierre Fourier à Jules Ferry

par Jacques DURAND

L'ENSEIGNEMENT AVANT LE CONCILE

L'affirmation de M. le Président de la République selon laquelle « dans la transmission des valeurs, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé » a suscité pour le moins l'étonnement. Régis Debray y voit « un malaise de civilisation » et le professeur Jean Baubérot y voit un défi aux laïcs.

Je ne prétends pas aujourd'hui m'immiscer dans ce débat d'actualité. Mon propos est simplement de montrer l'évolution de l'enseignement après deux grands événements : le Concile de Trente au XVI^e siècle et la naissance du mouvement humaniste au XVIII^e siècle. Je limiterai mon propos au diocèse de Toul sous l'ancien régime puis aux quatre départements lorrains après 1789.

En suivant Michel Hachet dans *En marge de l'histoire de Toul*, je vous remémorerai un moment d'histoire qui montre très tôt l'importance de Toul dans le domaine de l'enseignement. Clovis, comme le faisaient les chefs de guerre de son temps, avant d'engager la bataille contre les Alamans, proposa au dieu de sa femme, Clothilde, un marché : « Si tu me donnes la victoire, je me ferai baptiser ». Ayant effectivement remporté la victoire à Tolbiac en 496, Clovis vint alors voir l'évêque de Toul pour être instruit dans la foi chrétienne. L'évêque saint Ours lui proposa l'écolâtre Waast, un clerc qui dirigeait l'école attachée à la cathédrale et qui partit à Reims avec le roi des Francs, marquant ainsi la qualité des écoles épiscopales. Une rue de Toul, proche de la cathédrale, rappelle la mémoire de saint Waast.

Max Gallo disait récemment que le baptême de Clovis portait déjà en lui la laïcité puisqu'il y avait, côte à côte, d'un côté le pouvoir civil, l'Etat représenté par le roi Clovis, et de l'autre l'Eglise, le pouvoir épiscopal, représenté par l'évêque Remy.

Au Moyen-âge, Toul a des écoles renommées. L'abbé Gondek, qui fut longtemps directeur de l'école de la Sainte Famille, rappelle dans un opuscule *Ecole*

et collèges à Toul à travers les siècles différentes maisons d'enseignement à Toul. Au X^e siècle, saint Gérard fonda la Maison Dieu qui accueillait des orphelins et un maître d'école y donnait alors l'instruction aux garçons et aux filles jusqu'à leur douzième année. À la fin du XI^e siècle, un doyen du chapitre de la cathédrale de Toul, élève lui-même de l'école épiscopale, ouvre un collège, qu'il baptise du nom du pape Léon IX. On sait aussi que les moines de l'abbaye Saint-Mansuy tenaient école au Moyen-Âge. Il y a aussi une inscription funéraire en écriture gothique dans le cloître de la cathédrale qui cite « le recteur des écoles de céans ».

Ces quelques repères témoignent d'un constant souci d'éducation et d'enseignement dans la ville épiscopale. Savoir lire et écrire est réservé toutefois à une élite aisée et éclairée. Les érudits sont rares. Seules les localités d'une certaine importance, souvent les villes épiscopales comme Toul, possèdent de *grandes écoles*, c'est-à-dire des collèges. Dans les familles aristocratiques ou même bourgeoises, l'éducation des enfants est confiée à des précepteurs. Dans les villages, les régents d'école sont encore rares et leur enseignement, rudimentaire, ne s'adresse qu'aux garçons. Quant aux curés des paroisses, ils s'intéressent surtout aux jeunes qui envisagent de devenir prêtres en les préparant à l'entrée au séminaire.

La population des campagnes, dans sa grande majorité, n'éprouve d'ailleurs pas le besoin de savoir lire ou de savoir écrire. La vie religieuse est conduite par le prêtre suivant ses capacités. Elle est illustrée par les vitraux des églises et les images pieuses des colporteurs. Le soir à la veillée, les anciens racontent des récits plus ou moins imaginaires qui forment toute une littérature orale, les fiauves, transmises de génération en génération. Plus tard, le colportage apportera les *petits livres bleus* et les almanachs que ceux qui savent un peu lire transmettent le soir à la veillée.

Ces diverses façons de transmettre les connaissances auraient pu se perpétuer encore longtemps si, au début du XVI^e siècle l'Eglise ne se fût trouvée contestée.

RÉFORME ET CONTRE-RÉFORME. LE CONCILE DE TRENTE

Précurseur, l'évêque de Toul Hugues des Hazard, originaire de Blénod-lès-Toul, ressent très tôt le besoin d'une réforme de l'Église et il publie, dès 1515, des statuts après avoir réuni en synode le clergé de son diocèse. Il appelle les prêtres et les religieux à se réformer. Il n'est d'ailleurs pas tendre avec le clergé de son temps. Il emploie les mots de *déshonneur*, de *scandale*, de *débauche* et de *corruption*. Il parle de la vile réputation du clergé « *car, dit-il, de dix, à grande peine, en trouverait-on un qui sache ce qu'il est tenu de savoir, par quoi ils n'entendent rien à ce qu'ils lisent, ce qui est une grande malédiction* ».

C'est quelques années plus tard que Luther et Calvin prêchent, eux aussi, une réforme de l'Église tout en réfutant certains dogmes. Ils posent comme préalable que l'homme est prédestiné soit au salut soit à la damnation. C'est à lui de se prendre en main avec l'aide de l'Esprit Saint et en s'appuyant sur les écrits, notamment sur la Bible vulgarisée par Gutenberg depuis 1450. La contestation s'amplifie avec « *l'affaire des placards* », des écrits qui remettent en cause le sacrement de l'Eucharistie et les institutions de l'Église en général. Or, rejeter les institutions de l'Église, c'est aussi rejeter la royauté de droit divin ce qui inquiète l'Église mais aussi le roi, François 1^{er} en l'occurrence.

Dans le diocèse de Toul, le plus grand diocèse de France, cette Réforme protestante trouve peu d'écho car, comme on l'a vu, l'évêque de Toul avait déjà entrepris de réformer le clergé de son diocèse. Néanmoins, c'est toute l'Église qui ressent ce besoin de réformes. Le pape décide alors de réunir l'ensemble des évêques et des abbés en un concile qui se tient en Italie dans la ville de Trente. Ouvert en 1545, il se tiendra en trois périodes de 1545 à 1563. Deux prélats lorrains y joueront un rôle : le cardinal de Lorraine et Nicolas Psaume, évêque de Verdun. Si ce concile fut la pièce maîtresse de la Contre-Réforme catholique, il va surtout modifier la vie de nos villages pour plusieurs siècles. C'est dans chaque paroisse que l'effort de réforme va se concrétiser dans deux directions essentielles : l'amélioration de la formation du clergé et l'éducation religieuse et doctrinale des fidèles.

PIERRE FOURRIER ET ALIX LE CLERC

Pour mener cette réforme, l'Église va s'appuyer sur un ordre religieux fondé quelques années avant le concile par Ignace de Loyola, *la Compagnie*

de Jésus un ordre religieux plus connu sous le nom de Jésuites. Nicolas Psaume fait appel à eux pour le collège qu'il fonde à Verdun en 1564 et le cardinal de Lorraine leur confie l'enseignement à l'université de Pont-à-Mousson qu'il crée en 1571.

Un des premiers prêtres de campagne à mettre en œuvre les directives du concile sera Pierre Fourier, né deux ans après la fin du concile. Issu d'une famille de la bourgeoisie et doué pour l'étude, il entre, à quatorze ans, au séminaire de l'université de Pont-à-Mousson et reçoit une formation donnée par les Jésuites. Ordonné prêtre, il est nommé à Mattaincourt, un petit village du diocèse, au sud de Mirecourt, ville dont il est originaire.

Il entreprend, dans sa paroisse, de mettre en œuvre les directives du concile et anime une œuvre sociale remarquable. Il fait de Mattaincourt un modèle et on vient de loin pour écouter ses sermons. Il devait, tout naturellement, s'intéresser à l'éducation. Il créa, dans sa paroisse, mais aussi dans les villages environnants, des écoles mais pour les garçons seulement.

Au nord de Mirecourt, à Poussay, existait un couvent de Dames chanoineses où l'on connaît et apprécie l'œuvre du curé de Mattaincourt. La mère supérieure, mère Alix le Clerc, aide Pierre Fourier dans son action d'éducation et décide d'ouvrir des écoles pour les filles. C'est en cela que l'action est nouvelle et bien dans l'esprit souhaité par le Concile de Trente : éduquer les filles jusque dans les campagnes.

Pierre Fourier et Alix le Clerc fondent, en 1601, l'ordre des Chanoines Régulières de la congrégation de Notre-Dame. Hélène Deréal qui a publié la correspondance de Pierre Fourier, a très bien résumé les divers axes de cette action éducative : « *Avec la Doctrine Chrétienne, Alix et ses compagnes apprendront aux petites filles à lire, à écrire, à chiffrer mais ce seront aussi de véritables métiers manuels qu'elles leur mettront entre les mains. Les plus douées iront à leur tour, plus tard, ouvrir des écoles dans les villages et moindres lieux mais aussi jusque dans les bourgs et dans les villes* ».

Pour conclure sur l'action de celui qui reste, pour l'Église, saint Pierre Fourier, retenons ce jugement du professeur René Tavenaux : « *Plus que tout autre, il eut conscience des valeurs de salut et de progrès attachées à l'exercice de la fonction éducative* ».

C'est seulement le 8 mai 1650 que la congrégation de Notre-Dame eut l'autorisation de s'établir à



**Pierre Fourier présentant à la Vierge
Alix Le Clerc et les premières religieuses
de la congrégation de Notre-Dame.
(Epinal, basilique Saint-Maurice)**



**Le couvent de la congrégation de
Notre-Dame, rue Général Foy à Toul**

Toul à une condition : les sœurs ne seraient à la charge de personne et elles instruiraient gratuitement les filles pauvres de la localité. Elles occupaient une grande maison dans la rue Général Foy actuelle. Cette maison, après diverses vicissitudes, est occupée aujourd'hui par le lycée Majorelle.

CLERGÉ ET CATÉCHISME

Ainsi grâce à ce ferment novateur, la Lorraine devient, au XVII^e siècle, le bastion avancé du catholicisme militant car, au-delà de ces personnages hors du commun, l'Eglise se dote d'un clergé de qualité. L'Eglise va faire du curé de paroisse un personnage à part dans le village. Le prêtre doit être célibataire, ton-

suré, et porter la soutane. Il lui est interdit d'exercer un métier et de fréquenter le cabaret.

L'usage du latin est imposé dans les actes liturgiques. C'est d'ailleurs le concile de Trente qui établit la liturgie de la célébration de la messe qu'on appelle messe de saint Pie V et qui sera utilisée jusqu'au concile Vatican II. Ces contraintes vont isoler le curé de village dans son presbytère mais aussi lui donner une stature reconnue. Il est respecté et respectable. « *Dans le village où, nous dit le professeur Cabourdin, la pratique religieuse est quasi générale et profonde, le prêtre devient un notable qui impressionne par sa doctrine mais aussi bien souvent par sa science et sa vertu* ».

Quant au catéchisme, c'est une idée du protestantisme que l'Église catholique va reprendre à son compte. Les pères conciliaires rédigent un catéchisme auquel le pape donne son imprimatur dès 1566. Ce livre contient les dogmes de l'Église et fonde la morale chrétienne. Il devient, pour le monde religieux, la base sur laquelle se fonde l'éducation chrétienne. Il s'impose aux régents des écoles et s'imposera plus tard aux soeurs maîtresses.

LES ÉCOLES

Une visite canoniale, faite en 1687 dans les villages des environs de Mirecourt, nous apprend que les enfants ont reçu un minimum d'instruction religieuse tout en apprenant à lire, à écrire et à compter. Dans trente-deux villages, les connaissances des enfants sont dites satisfaisantes et dans dix-huit villages, ils sont dits bien instruits. À la fin du XVII^e siècle, on dénombre 613 écoles pour 1036 paroisses du diocèse de Toul. La congrégation Notre-Dame a essaimé dans les principales villes de Lorraine.

Voici quelques dates d'existence d'écoles de garçons dont les textes font mention et cela d'après une étude de l'abbé Bombardier :

Barisey-au-Plain	1583
fief de la famille de Hordal du Lys	
Gondreville	1590
Domgermain	1599
Lucey	1607
Trondes	1622
Ecrouves	1640
Blénod-lès-Toul	1649
Lagny	1675
Bruley	1675

L'ENSEIGNEMENT DES FILLES À LA CAMPAGNE

L'effort fait jusque là pour l'enseignement dans ce qu'on appelle les « *petites écoles* » est essentiellement dirigé vers les garçons. Or les instructions du concile de Trente mettent en évidence que, si la mère de famille élève les enfants, elle est aussi la dispensatrice de leur éducation. Pour l'Église, l'éducation des filles et des jeunes filles de nos villages va devenir un élément essentiel de l'apostolat des prêtres et des religieux, comme on vient de le voir avec les chanoinesses de Poussay.

En cette fin du XVII^e siècle, la Lorraine éprouvée par la guerre de Trente ans qui a diminué sa population de moitié et laissé la plupart des villages en rui-

nes, vit une période de renouveau qui débute sous le règne du duc Léopold et redonne de l'élan à la province. C'est dans ce contexte que se place le mouvement pour l'enseignement des filles à la campagne.

Sous la direction de l'abbé Bombardier, a été édité, il y a quelques années, un livre intitulé « *Pour l'éducation des filles à la campagne* », livre qui est fort bien documenté sur l'action éducative au XVIII^e siècle.

L'ABBÉ VARNEROT

Ce n'est donc pas par hasard si Claude Varnerot, originaire de Stainville, est envoyé terminer ses études au collège Du Plessis à Paris. Revenu dans le diocèse de Toul ses études terminées, il est nommé curé de Lucey en 1686 ; il le restera 48 ans jusqu'à sa mort en 1734. Il existe alors à Lucey une école de garçons fondée en 1607 par le chanoine De Hordal du Lys, un descendant de la famille de Jeanne d'Arc. Elle est adossée à une petite chapelle. Ces bâtiments viennent d'être récemment démolis.

Le curé Varnerot fonde une école pour les petites filles qu'il confie à ses deux nièces : Marie, qui sera plus tard la supérieure des soeurs maîtresses du diocèse de Toul, et Catherine. La tombe d'Anne Varnerot, une autre nièce, tout comme celle de l'abbé Varnerot, existent toujours dans le cimetière de Lucey (ci-dessous).



L'acte de fondation de cette école daté de 1686 et qui paraît être la première école de filles dans le Toullois, expose les intentions de Claude Varnerot. En voici quelques extraits :

- *Rien n'est plus utile au bien de l'Eglise et de l'Etat que l'instruction des enfants et rien n'est plus négligé que celle des filles bien qu'elles soient rachetées du sang de Jésus-Christ aussi bien que les garçons.*

- Les maîtresses doivent être dégagées de tout souci matériel par la constitution d'un bouvrot attaché à l'école. Elles seront placées sous l'autorité de l'évêque de Toul

- Les maîtresses doivent avoir une vie exemplaire basée sur celle du prêtre : habillement, célibat, écart du monde bien qu'elles ne soient pas des religieuses, ce sont des laïques.

Pour donner des références à ses nièces et autres maîtresse d'école, l'abbé Varnerot rédige plusieurs livres dont les titres sont révélateurs : le livre de base Le bon paroissien, puis un Abrégé de l'ancien et du nouveau testament et une Vie de Jésus-Christ.

Claude Varnerot doit être considéré comme le fondateur, au moins dans le Toulois, d'un ensemble structuré pour l'éducation des petites filles. Dom Calmet, abbé de Senones et historien lorrain, résume ainsi l'œuvre de Claude Varnerot : « *C'est là l'origine de quantité d'écoles de filles, fondées depuis dans le diocèse de Toul, sous la protection du seigneur évêque qui le gouverne, dans lesquelles les maîtresses sont uniquement occupées à enseigner gratis, à élever les jeunes filles dans la piété et la religion* ».



**Tombe de Dominique Varnerot
au cimetière de Lucey**



**Jean
Vatelot**

JEAN VATELOT

En 1719, un chanoine, écolâtre de la cathédrale, fonde deux écoles gratuites pour les enfants des deux sexes sur la paroisse Saint-Jean-du-Cloître et sur la paroisse Sainte-Geneviève. L'évêque de Toul, monseigneur Scipion-Jérôme Bégon, charge l'abbé Vatelot de s'occuper de cette fondation.

L'abbé Jean (ou Jean-Baptiste) Vatelot est né à Bruley en 1688 dans une famille de paysans aisés. Ordonné prêtre vers 1712, il est nommé prêtre sacristain de la cathédrale de Toul en 1716. Homme de bon sens, il se tient à l'écart des mouvements religieux de son temps. Il existe, dans son village de Bruley, une école de filles dans un état de délabrement certain. Il souhaite remplacer cette école et, à cette intention, il achète à son père, en 1722, une mesure en ruines dans l'intention de la remplacer par un bâtiment neuf. Malheureusement, la vieille école s'écroule en 1725 et sa sœur Véronique, alors maîtresse d'école, y est tuée. La commune de Bruley se substituera à l'abbé pour construire la nouvelle école de filles, l'actuelle maison des sœurs.

En 1729, une riche paroissienne de Toul fait un legs en vue de créer une institution pour former des régents et des maîtresses d'école. De nouveau chargé de cette tâche, l'abbé Vatelot achète, en 1733, une maison en mauvais état rue du Murot à Toul. Pour les réparations, il contracte un gros emprunt qui ne sera pas soldé à sa mort et que ses sœurs s'engageront à payer.



Elevé à la dignité de chanoine, il installe, rue du Murot, la mère-école, institut de formation des maîtres et maîtresses d'école. Cette maison existe toujours (ci-dessus son porche d'entrée). Elle fut longtemps le presbytère de la paroisse Saint-Gengoult avant de devenir celui de la paroisse unifiée de Toul.

À la mort de Claude Varnerot, monseigneur Bégon nomme tout naturellement le chanoine Vatelot directeur des écoles. Pendant trente ans, il va déployer tant d'énergie que son action laissera dans l'ombre les autres prêtres fondateurs d'écoles de filles tel que l'abbé Gueldé, à Trondes, qui, lui, avait terminé ses études à la Sorbonne à Paris et dont la tombe existe toujours au chevet de l'église de Trondes.



**Tombe de Dominique Gueldé
au chevet de l'église de Trondes**

« *L'instruction de la jeunesse n'étant pas moins intéressante pour le bien de la société que pour la religion, les maîtres et les maîtresses d'école... ne doivent négliger aucun des moyens propres à bien s'acquitter d'un emploi important* ».

Pour leur en donner les moyens il écrit un livre *La Méthode familière pour les petites écoles*. La situation des dames qui enseignent dans les écoles évolue vers les soeurs maîtresses pour devenir finalement des religieuses. Après la mort du père Vatelot, paraîtra *Le Règlement*, livre dont il fut certainement l'essentiel rédacteur et qui codifie le passage des soeurs maîtresses d'école à la fondation de l'institution des soeurs de la Doctrine Chrétienne.

Troisième livre de la trilogie et parce que la part de la religion reste fondamentale, paraît *Les Méditations Chrétiennes* dont monseigneur Drouas dira dans la préface du livre : « *Cet ouvrage m'a paru très solide, très édifiant et surtout très instructif pour vos sœurs qui apprendront dans ces pieuses méditations, le moyen de sanctifier et de remplir avec goût et ferveur, le travail de l'instruction et de l'éducation chrétienne dont elles sont chargées envers les filles de mon diocèse* ».

Marie-Thérèse Colin écrit dans l'*Est Républicain*, à propos des soeurs de la Doctrine : « *Femmes modestes et effacées, grâce auxquelles en un siècle, l'alphabétisation des paysannes a progressé de 226 % dans le département où elles furent implantées, 127 écoles et 2 hospices fondés en Lorraine de 1686 à 1789, un travail colossal qui continuera y compris pendant la Révolution, d'une manière féconde et originale par les soeurs dites Vatelottes* ».

À LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

À la fin de l'Ancien Régime, la ville de Toul abrite bon nombre d'établissements scolaires : l'école de la Sainte-Famille dont la Révolution dispersera les soeurs en 1793 et qui renaîtra par la suite, le collège Saint-Léon fondé au XI^e siècle et qui ne s'éteindra qu'en 1804, le collège Saint-Claude ouvert en 1769 actuel collège de-Rigny, la Maison Saint-Louis tenue par les soeurs de Notre-Dame que la Révolution dispersera, la Doctrine Chrétienne ouverte en 1757 qui, malgré les vicissitudes, est toujours là, le pensionnat des soeurs de la Miséricorde, rue Michâtel, qui fusionna par la suite avec l'Institution de Rigny et, comme dit l'abbé Gondek : « *J'ai donné quelques détails sur les principales institutions mais la ville de Toul en a possédé bien d'autres* ».



Institution de la Doctrine Chrétienne, ancienne maison de la famille Des Hazards

Avant de quitter cette période et suivre cette marche vers un enseignement laïque, détaché du dogme religieux, et puisque notre sujet est avant tout de parler des écoles rurales, voyons un peu ce qu'était la fonction de régent d'école sous l'ancien régime : « *Ce jourd'hui, 21^e jour du mois de janvier 1759, les maire et échevins, syndic et députés de la communauté de Liverdun étant assemblés à la manière accoutumée pour traiter et délibérer des affaires publiques et nécessaires de la dite communauté et notamment au sujet de passer traité à la personne de Nicolas Lenblin, maître d'école à Saizerais St Amand, diocèse de Toul, pour exercer pareillement les fonctions de **maître d'école** dans la dite communauté de Liverdun sous l'agrément de Messieurs les administrateurs de la paroisse du dit lieu, après que le dit Lenblin a fait sa soumission à messieurs les administrateurs du dit lieu de même qu'à Monsieur le maire et aux officiers, à charge pour le dit Lenblin de bien s'acquitter des fonctions curiales de l'église de même que pour enseigner la jeunesse de Liverdun, pour les garçons seulement, suivant que la prudence le jugera à propos, savoir leur apprendre à bien prier Dieu, à lire et à écrire et autres sciences nécessaires, s'oblige pareillement de chanter toutes les messes vouées de pendant l'année, de dire la prière à l'église tous les jours, le matin et le soir, et les fêtes et dimanche à la chapelle après les vêpres, de dire aussi les prières toujours le soir pendant le mois de mai à la chapelle, chanter aussi les messes de neuvaïne, sonner pendant tout le mois de mai tous les jours le matin et le soir, pour les biens de la terre, son-*

ner aussi pendant l'année pour les nuées et attendu que le dit Lenblin commencera son emploi à la st Georges prochaine 23 avril 1759 et finira à pareil jour. Et pour rétribution du service qu'il s'oblige à rendre aura par chaque habitant 18 sols d'argent de Lorraine pour l'année seulement et pour écolage des enfants il sera aussi payé, savoir un sol pour ceux qui écrivent et dix deniers pour ceux qui n'écrivent pas, par chaque semaine aussi au cours de Lorraine ».

UN MOUVEMENT HUMANISTE

Pendant que la Lorraine voit s'épanouir nombre d'écoles et de collèges animés par les congrégations religieuses, naît parallèlement un mouvement humaniste, le Siècle des Lumières, qui prétend placer l'homme en premier et qu'exprime bien la devise : *pour l'enfant vers l'homme*. Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, des philosophes tels que les encyclopédistes, développent un mouvement philosophique qu'on appellera humanisme et qui a pour objet l'épanouissement de l'homme. Cette philosophie est aussi exprimée dans le premier article du *Discours de la Méthode* de René Descartes : « *ne jamais accepter une chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle* », autrement dit, c'est le rejet de tout dogme politique ou religieux pour faire place au libre examen. Cette démarche qui se développe tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles, porte en elle le germe des lois dites de Jules Ferry et la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

L'œuvre scolaire de la Révolution de 1789, hormis le départ des congrégations, a été pratiquement inexistante. Alors que les idées de liberté, d'émancipation, de volonté de savoir, se répandaient, l'idée d'un enseignement laïque n'apparaît guère que dans le rapport Condorcet présenté à l'assemblée législative le 20 avril 1792 : « *l'enseignement national doit être laïque, démocratique, gratuit et obligatoire, en même temps qu'indépendant du pouvoir exécutif* ». Le projet de Condorcet resta lettre morte.

Napoléon Bonaparte n'a pas souhaité se séparer de l'Eglise dont il avait besoin pour asseoir son régime. Il faut former, pour l'Etat, des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie, à leur famille.

Finalement, la tourmente révolutionnaire n'aura pas perturbé le fonctionnement de nos écoles rurales, tout au plus en aura-t-elle freiné leur développement. En continuant à associer école et pastorale, le clergé de la première moitié du XIX^e siècle perpétue,

dans les faits, les directives données par le Concile de Trente près de trois siècles plus tôt.

Le XIX^e siècle vit même encore la naissance de congrégations enseignantes. Dans le Toulouais, en 1823, est née la congrégation des religieuses de la Sainte Enfance de Marie fondée par l'abbé Claude Daunot, d'abord curé de Flirey puis de Charey et de Dommartin-la-Chaussée. C'est dans ce village, qu'ému par la misère des populations rurales, il fonda cette congrégation hospitalière et enseignante.

Au cours de ce siècle, les républicains vont poursuivre la démarche initiée par Condorcet : aboutir à un enseignement s'adressant à tous, gratuit mais obligatoire et dégagé de l'emprise religieuse. Ils pensent que, pour installer durablement la République, il faut conquérir le monde rural car 80% de la population vit à la campagne et il faut soustraire l'enseignement à l'emprise de l'Église considérée comme conservatrice et plutôt royaliste. C'est cette démarche qui fera souvent associer laïcité et anticléricalisme.

Dans cette optique, lors des événements de 1848 et de l'éphémère deuxième République, Lazare Carnot, chef des républicains, dépose un projet de loi pour un enseignement gratuit, laïque et obligatoire. Par ailleurs, tout comme la Réforme l'avait fait pour le clergé, les républicains souhaitent que le maître d'école soit bien formé, dégagé des contraintes imposées par des activités du culte et qu'il puisse se consacrer pleinement à l'éducation étant suffisamment rémunéré pour assurer son statut social.

Tout comme celui de Condorcet, le projet Carnot est rejeté, alors que s'impose celui du ministre de l'éducation, le comte Frédéric Falloux, projet voté le 15 mars 1850 et très favorable à l'Église.

Force est de constater que, depuis la Restauration jusqu'après le règne de Louis-Philippe, l'enseignement laïque ne perce pas. Le budget de l'instruction primaire, sous Charles X, était inférieur à celui de la ménagerie du Jardin des Plantes ! Il faut attendre 1830 et la loi Guizot pour trouver un point de départ aux progrès de l'instruction.

VERS LES LOIS JULES FERRY

Seule avancée sous le règne de Louis Philippe, les communes se dotent d'une maison commune qui abrite l'école, la mairie, la pompe à incendie, une pièce pour accueillir les chemineaux de passage, voire un lavoir comme à Bruley. Parallèlement, les départe-

ments commencent à avoir leur école normale. Pour le département de la Meurthe, l'école normale est ouverte à Toul en 1828.

Par contre, le Second Empire est une période qui voit des décisions fondamentales. « *Il est difficile de refuser à Napoléon III le mérite d'avoir créé en France les conditions d'un épanouissement modernisateur que les législateurs ultérieurs ne feront souvent que républicaniser* » (Pierre Moinaux). Convaincue de l'importance de l'éducation du peuple, l'impératrice Eugénie patronne des cours d'instruction donnés à l'Asile Impérial de Vincennes et qui se diffusera ailleurs ensuite. « *Nous avons beaucoup à faire pour étendre l'instruction à toutes les classes de la société* » (A. Perdonnet - *De l'Utilité de l'instruction pour le peuple*).

En 1854, la tutelle des maîtres d'école est retirée à l'Église. Devenus des instituteurs, ils passent sous l'administration du préfet

En 1857, une circulaire ministérielle incite à l'enseignement de la géographie et des faits historiques locaux. On procède par étape, partant de l'école pour remonter au département en passant par le canton et l'arrondissement. Plus tard, on étudiera la France puis l'Europe. Une loi de 1867 rend cet enseignement obligatoire, ce qui incite Etienne Olry, instituteur à Allain, à publier une *Petite géographie à l'usage des écoles de l'arrondissement de Toul* en 1875, livre qui obtient un grand succès et qui montre le niveau intéressant de l'enseignement à cette époque.

Un décret de 1862 régleme les services d'église assurés par les instituteurs ruraux. Un meilleur statut social leur est par ailleurs garanti ainsi qu'un revenu minimum.

En 1866, le ministre de l'Éducation institua le certificat d'études primaires. Souvent on se contente d'un jury local comprenant le maire, le curé et le maître d'école. En 1882, il devient une institution nationale à fonctionnement centralisé. Il existe à Toul une « *Société Toulouaise des Amis de l'Instruction* ».

La géographie d'Etienne Olry donne la structure administrative des écoles qui est déjà celle que nous connaissons aujourd'hui. Tous les établissements publics d'instruction relèvent de l'académie de Nancy. L'enseignement secondaire est donné au collège, à Toul, auquel est annexée une école d'enseignement spécial. Au chef-lieu d'arrondissement, un inspecteur primaire est chargé de la surveillance des écoles primaires.

À l'occasion de l'Exposition Universelle de 1867, le ministre de l'Instruction Publique nomme une commission chargée d'examiner les travaux d'élèves et les moyens d'enseignement qui feront par ailleurs l'objet d'une exposition à Paris au ministère ainsi qu'au Champ-de-Mars.

La France compte alors 53 957 écoles soit 38 858 écoles de garçons ou mixtes et 15 099 écoles de filles qui accueillent en tout 3 537 709 élèves, chiffre remarquable alors que l'école n'est pas encore obligatoire. « *La commission croit pouvoir déclarer qu'il y a un progrès marqué dans la plupart des branches d'instruction. Les maîtres sentent qu'il faut entrer dans une voie nouvelle. En général, la science de l'éducation paraît leur manquer plus que la bonne volonté* » écrit le rapport.

Les statistiques de l'instruction primaire au 1^{er} janvier 1866 sont les suivantes pour le département de la Meurthe : pour 714 communes comptant 428 387 habitants, on dénombre 744 écoles de garçons: 723 écoles laïques et 21 écoles congréganistes, 388 écoles de filles : 18 écoles laïques et 370 écoles congréganistes ce qui semble montrer la place encore tenue par l'Eglise dans l'éducation des filles.

Retenons des travaux de la commission les observations en composition française : pour les 37 495 garçons, les résultats sont dits très bons et l'âge des élèves de « *bonne moyenne* ». C'est la meilleure appréciation pour l'ensemble des départements. Les filles, au nombre de 20 040 ont comme appréciation « *assez bon ensemble sauf pour l'écriture* ».

En 1870, il y a dans l'arrondissement de Toul 183 écoles primaires et 14 salles d'asile soit 197 établissements fréquentés par 11 042 élèves. Les écoles de garçons et les écoles mixtes ont une bibliothèque scolaire. D'après les résultats du recrutement de 1870, sur 539 conscrits, 513 savent lire et écrire ; le nombre de véritables illettrés est chiffré à 1,15% des recrues.

Les élections de 1871 donnent la majorité aux conservateurs et la république instaurée est conservatrice. Elle doit préparer le retour à la monarchie. Ce sont seulement les élections de 1877 qui donneront la majorité aux républicains et instaureront vraiment un régime républicain prenant en compte les options républicaines de l'enseignement.

On peut voir une similitude entre la contre-Réforme catholique du XVI^e siècle et le mouvement républicain de la fin du XIX^e. Dans les deux cas, l'école



Jules Ferry

devient le moyen d'asseoir une conception de la société. Presque tous les départements ont une école normale, la loi de 1879 en faisant obligation. Laïcisées, ces écoles normales formeront les maîtres et les maîtresses dont l'école républicaine a besoin. Ces élèves des écoles normales sont souvent issus du monde rural et le métier d'instituteur sera souvent synonyme de promotion sociale.

Une industrialisation naissante, surtout dans le nord de la Lorraine, attire, vers les centres industriels, des gens de la campagne où l'on parle encore souvent patois, des ouvriers de divers coins d'Europe ou d'Afrique qu'il faut intégrer. Enfin pensons aussi à l'Empire Français dont les colonies parlent des langues diverses. L'usage obligatoire du français à l'école est un moyen pour donner à cet ensemble le sentiment d'appartenir à une même entité nationale.

Le désastre militaire de 1871 et l'annexion par l'État allemand de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, l'Alsace-Lorraine selon le terme consacré, doivent être vengés. En 1882, Jules Ferry déclare : « *Nous croyons que l'éducation militaire ne pénétrera complètement dans nos mœurs qu'après que l'instituteur sera devenu lui-même un professeur des exercices militaires* ». En 1895, les élèves des cours moyen et supérieur doivent participer à des exercices de tir.

La fréquentation scolaire n'est plus laissée au libre choix des parents, elle devient obligatoire de 6 à 13 ans avec, comme corollaire, la gratuité.

L'école publique, gratuite et obligatoire, n'est donc pas une génération spontanée. Elle est le fruit d'une longue maturation. Le mérite des lois dites de Jules Ferry aura été de formaliser cette longue évolution et de sous-entendre les orientations républicaines.

L'instruction est valorisée (annexe 1). L'école publique met sur un pied d'égalité tous les enfants quelle que soit leur origine sociale.

Ainsi passant du diocèse de Toul aux départements lorrains, de Pierre Fourrier à Jules Ferry, les deux Vosgiens, je pense vous avoir fait sentir comment l'école d'aujourd'hui est à la fois l'enfant et du Concile de Trente et du mouvement humaniste. Alphonse Daudet (annexe 2) est l'auteur d'un très beau texte « *La dernière classe* » qui glorifie à la fois l'instruction pour tous, la langue française, ferment d'unité nationale et le patriotisme de la revanche. On ne saurait mieux terminer cette réflexion sur l'École.

Annexe 1 : “ C'est mon petiot ! ” par Emile Moselly (Joson Meunier)

... À son banc, le petit s'était levé ; il marcha vers l'estrade avec une crânerie charmante et reçut un beau livre rouge.

La voix recommença :

« Prix de calcul, Maurice Meunier ; prix d'histoire, Maurice Meunier ; prix de leçons de choses, Maurice Meunier. »

Neuf fois, la voix répéta son nom, sonore et fatidique.

L'enfant avait tous les prix.

Il gagnait l'escalier, prêt à descendre, quand la voix le reprenait, le ramenait près de la table, devant les fauteuils des notables qui lui caressaient la joue. Il arrondit ses petits bras pour retenir la masse de livres qui croula sur

sa hanche et qu'il s'efforça vainement de retenir du genou.

Debout, au bord de l'estrade, ayant toujours la couronne de papier qui auréolait son front, il parut chercher quelqu'un dans la salle et, quand il eut trouvé son père, il lui tendit la brassée de livres comme pour lui faire hommage de son succès.

Mme Jondet demanda : « Qui est cet enfant qui remporte tant de prix ? »

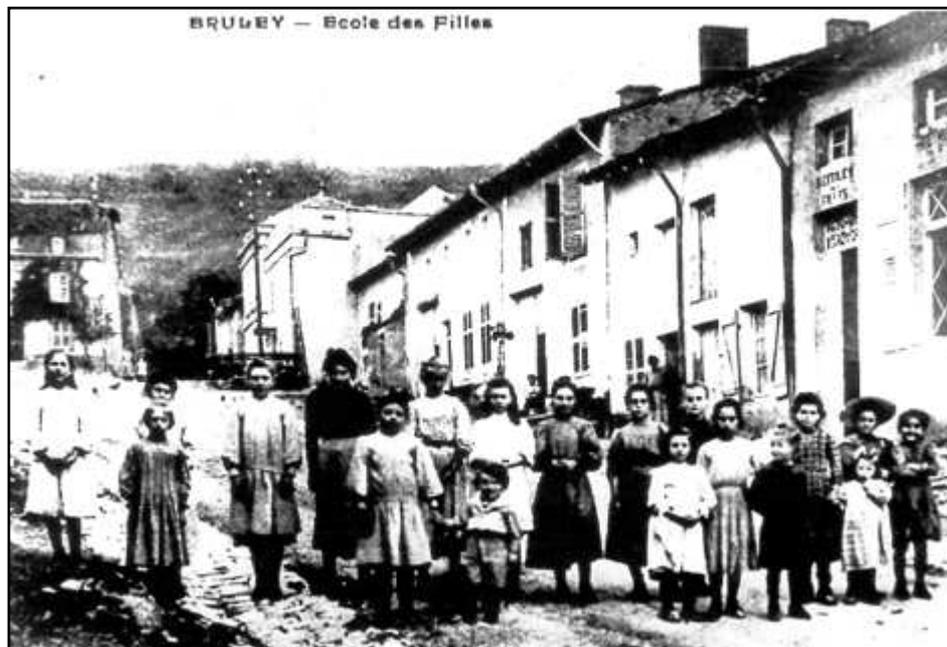
Joson se retourna vers la bijoutière et la regarda fixement : « Madame, c'est mon petiot. »

Oui, elle pouvait braquer sur lui sa lorgnette d'écaïlle. Avec ses bijoux, ses toilettes, sa maison dont l'étalage jetait dans la rue un ruissellement d'or,

elle n'avait pas la fierté qui le rehausait, lui, le simple commis, le tâcheron qui déchargeait les voitures.

Il répéta tout haut, comme s'il avait voulu dominer le fracas des cuivres et se faire entendre de toute la salle : « C'est mon petiot ! C'est mon petiot ! »

Minute enivrante. Cet instant le payait au centuple. Il eut la sensation de tenir dans sa main son long effort d'une année. Oui, les privations, les soucis rongeurs, les matins d'onglée et les soirs accablants, cela ne pesait rien, ne comptait pas, au prix de cette joie, de cet enthousiasme qui le faisait l'égal des bourgeois carrés dans leurs fauteuils...



Annexe 2 : “ La dernière classe” par Alphonse Daudet (Les contes du lundi) Récit d’un petit alsacien

Ce matin-là, j’étais très en retard pour aller à l’école, et j’avais grand-peur d’être grondé, d’autant que M. Hamel nous avait dit qu’il nous interrogerait sur les participes, et je n’en savais pas le premier mot. Un moment l’idée me vint de manquer la classe et de prendre ma course à travers champs.

Le temps était si chaud, si clair ! On entendait les merles siffler à la lisière du bois, et dans le pré Rippert, derrière la scierie, les Prussiens qui faisaient l’exercice. Tout cela me tentait bien plus que la règle des participes ; mais j’eus la force de résister et je courus bien vite vers l’école.

En passant devant la mairie, je vis qu’il y avait du monde arrêté près du petit grillage aux affiches. Depuis deux ans, c’est de là que nous sont venues toutes les mauvaises nouvelles, les batailles perdues, les réquisitions, les ordres de la Kommandantur ; et je passais sans m’arrêter : « Qu’est-ce qu’il y a encore ? »

Alors, comme je traversais la place en courant, le forgeron Wachter, qui était là avec son apprenti en train de lire l’affiche, me cria : « Ne te dépêche pas tant, petit ; tu y arriveras toujours assez tôt à ton école ! »

Je crus qu’il se moquait de moi et j’entraî tout essoufflé dans la petite cour de M. Hamel.

D’ordinaire, au commencement de la classe, il se faisait un grand tapage qu’on entendait jusque dans la rue, les pupitres ouverts, fermés, les leçons qu’on répétait très haut tous ensemble en se bouchant les oreilles pour mieux comprendre, et la grosse règle du maître qui tapait sur les tables : « Un peu de silence ! »

Je comptais sur tout ce train pour gagner mon banc sans être vu ; mais, justement ce jour-là, tout était tranquille comme un matin de dimanche. Par la fenêtre ouverte, je voyais mes camarades déjà rangés à leurs places, et M. Hamel, qui passait et repassait

avec la terrible règle en fer sous le bras. Il fallut ouvrir la porte et entrer au milieu de ce grand calme. Vous pensez si j’étais rouge et si j’avais peur !

Eh bien, non. M. Hamel me regarda sans colère et me dit très doucement : « Va vite à ta place, mon petit Frantz, nous allons commencer sans toi. »

J’enjambai le banc et je m’assis tout de suite à mon pupitre. Alors seulement, un peu remis de ma frayeur, je remarquai que notre maître avait sa belle redingote verte, son jabot plissé fin et la calotte de soie noire brodée qu’il ne mettait que les jours d’inspection ou de distribution de prix. Mais ce qui me surprit le plus, ce fut de voir au fond de la salle, sur les bancs qui restaient vides d’habitude, des gens du village assis et silencieux comme nous, le vieux Hauser avec son tricorne, l’ancien maire, l’ancien facteur, et puis d’autres personnes encore. Tout ce monde-là paraissait triste ; et Hauser avait apporté un vieil abécédaire, mangé aux bords, qu’il tenait grand ouvert sur ses genoux, avec ses grosses lunettes posées en travers des pages.

Pendant que je m’étonnais de tout cela, M. Hamel était monté dans sa chaire, et, de la même voix douce et grave dont il m’avait reçu, il nous dit : « Mes enfants, c’est la dernière fois que je vous fais la classe. L’ordre est venu de Berlin de ne plus enseigner que l’allemand dans les écoles de l’Alsace et de la Lorraine... Le nouveau maître arrive demain. Aujourd’hui, c’est votre dernière leçon de français. Je vous prie d’être bien attentifs. »

Ces quelques paroles me bouleversèrent. Ah ! Les misérables, voilà ce qu’ils avaient affiché à la mairie.

Ma dernière leçon de français !... Et moi qui savais à peine écrire ! Je n’apprendrais donc jamais ! Il faudrait donc en rester là !... Comme je m’en voulais maintenant du temps perdu, des classes manquées à courir les nids ou à

faire des glissades sur la Saar ! Mes livres, que tout à l’heure encore je trouvais si ennuyeux, si lourds à porter, ma grammaire, mon histoire sainte, me semblaient à présent de vieux amis qui me feraient beaucoup de peine à quitter. C’est comme M. Hamel. L’idée qu’il allait partir, que je ne le verrais plus, me faisait oublier les punitions, les coups de règle.

Pauvre homme !

C’est en l’honneur de cette, dernière classe qu’il avait mis ses beaux habits du dimanche, et maintenant je comprenais pourquoi ces vieux du village étaient venus s’asseoir au bout de la salle. Cela semblait dire qu’ils regrettaient de ne pas y être venus plus souvent, à cette école. C’était aussi comme une façon de remercier notre maître de ses quarante ans de bons services, et de rendre leurs devoirs à la patrie qui s’en allait...

J’en étais là de mes réflexions quand j’entendis appeler mon nom. C’était mon tour de réciter. Que n’aurais-je pas donné pour pouvoir dire tout au long cette fameuse règle des participes, bien haut, bien clair, sans une faute ; mais je m’embrouillai aux premiers mots, et je restai debout à me balancer dans mon banc, le cœur gros, sans oser lever la tête. J’entendais M. Hamel qui me parlait : « Je ne te gronderai pas, mon petit Frantz, tu dois être assez puni... voilà ce que c’est. Tous les jours on se dit : Bah ! J’ai bien le temps. J’apprendrai demain. Et puis tu vois ce qui arrive... Ah ! Ça été le grand malheur de notre Alsace de toujours remettre son instruction à demain. Maintenant ces gens-là sont en droit de nous dire : Comment ! Vous prétendiez être Français, et vous ne savez ni parler ni écrire votre langue !... Dans tout ça, mon pauvre Frantz, ce n’est pas encore toi le plus coupable. Nous avons tous notre bonne part de reproches à nous faire.

« Vos parents n'ont pas assez tenu à vous voir instruits. Ils aimèrent mieux vous envoyer travailler à la terre ou aux filatures pour avoir quelques sous de plus. Moi-même n'ai-je rien à me reprocher ? Est-ce que je ne vous ai pas souvent fait arroser mon jardin au lieu de travailler ? Et quand je voulais aller pêcher des truites, est-ce que je me gênais pour vous donner congé ? »

Alors, d'une chose à l'autre, M. Hamel se mit à nous parler de la langue française, disant que c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide : qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que, quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison... Puis il prit une grammaire et nous lut notre leçon. J'étais étonné de voir comme je comprenais. Tout ce qu'il disait me semblait facile, facile. Je crois aussi que je n'avais jamais si bien écouté, et que lui non plus n'avait jamais mis tant de patience à ses explications. On aurait dit qu'avant de s'en aller, le pauvre homme voulait nous donner tout son savoir, nous le faire entrer dans la tête d'un seul coup.

La leçon finie, on passa à l'écriture. Pour ce jour-là M. Hamel nous avait préparé des exemples tout neufs, sur lesquels était écrit en belle ronde : France, Alsace, France, Alsace. Cela faisait comme des petits drapeaux qui

flottaient tout autour de la classe, pendus à la tringle de nos pupitres. Il fallait voir comme chacun s'appliquait, et quel silence ! On n'entendait rien que le grincement des plumes sur le papier. Un moment des hannetons entrèrent ; mais personne n'y fit attention, pas même les tout petits, qui s'appliquaient à tracer leurs bâtons, avec un cœur, une conscience, comme si cela encore était du français. Sur la toiture de l'école, des pigeons roucoulaient tout bas, et je me disais en les écoutant : « Est-ce qu'on ne va pas les obliger à chanter en allemand, eux aussi ? »

De temps en temps, quand je levais les yeux de dessus ma page, je voyais M. Hamel immobile dans sa chaire et fixant les objets autour de lui, comme s'il avait voulu emporter dans son regard toute sa petite maison d'école... Pensez ! Depuis quarante ans, il était là, à la même place, avec sa cour en face de lui et sa classe toute pareille. Seulement les bancs, les pupitres s'étaient polis, frottés par l'usage ; les noyers de la cour avaient grandi, et le houblon qu'il avait planté lui-même enguirlandait maintenant les fenêtres jusqu'au toit. Quel crève-cœur ça devait être pour ce pauvre homme de quitter toutes ces choses et d'entendre sa sœur qui allait et venait, dans la chambre au-dessus, en train de fermer leurs malles ! Car ils devaient partir le lendemain, s'en aller du pays pour toujours.

Tout de même, il eut le courage de nous faire la classe jusqu'au bout. Après l'écriture, nous eûmes la leçon d'histoire ; ensuite les petits chantèrent BA BE BI BO BU. Là-bas, au fond de la salle, le vieux Hauser avait mis ses lunettes, et, tenant son abécédaire à deux mains, il épelait les lettres avec eux. On voyait qu'il s'appliquait lui aussi ; sa voix tremblait d'émotion, et c'était si drôle de l'entendre, que nous avions tous envie de rire et de pleurer. Ah ! Je m'en souviendrai de cette dernière classe...

Tout à coup l'horloge de l'église sonna midi, puis l'Angelus. Au même moment, les trompettes des Prussiens, qui revenaient de l'exercice, éclatèrent sous nos fenêtres. M. Hamel se leva tout pâle dans sa chaire. Jamais il ne m'avait paru si grand.

« Mes amis, dit-il, mes amis, je... je... »

Mais quelque chose l'étouffait, il ne pouvait pas achever sa phrase.

Alors, il se tourna vers le tableau, prit un morceau de craie, et, appuyant de toutes ses forces, il écrivit aussi gros qu'il put :

« VIVE LA FRANCE ! »

Puis il resta là, la tête appuyée au mur, et sans parler, avec sa main il nous faisait signe : « C'est fini... allez-vous-en. »